

VEUREY

VOROIZE

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES N°2 - OCTOBRE 2014



ZOOM Enfouissements des réseaux

► Lire en page 2



P4 - Formation
défibrillateur



P5 - Escapade
à Turin



P8 - Veurey d'hier

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

P2 - Infos travaux
P3 - Etat civil
P3 - Infos pratiques : obligation légale de débroussaillage
P3 - Comité d'animation
P4 - CCAS café
P4 - Formation défibrillateur
P8 - Veurey d'hier

TOUR À TOUR

P5 - Comité de Jumelage
P5 - Ecole de musique
P6 - Artistes veurois : appel à candidature
P6 - FOOT : Inscriptions au club
P6 - La ferme Lespinasse
P7 - Les petits malins
P7 - Bibliothèque l'heure du conte
P7 -CLV

INFORMATIONS UTILES

P8 - Secrétariat de Mairie
P8 - Numéros Urgences / Santé

AGENDA

P8



MAIRIE DE VEUREY VOROIZE
2 rue de la Gilbertière
Tél : 04 76 85 16 80
Fax : 04 76 85 54 28
mairieveureyvorozie@wanadoo.fr
www.veurey-voroize.fr
Directeur de la publication : Héraud Philippe
Mise en page et impression JD2Tullins



VIE MUNICIPALE

INFOS TRAVAUX

Comme elle s'y était engagée, la Commune va poursuivre son programme d'enfouissements des réseaux en prolongeant les travaux déjà réalisés sur le RD3, le long du parc de la mairie.

Les câbles aériens de ERDF, FT et d'éclairage public seront enterrés sur la portion du RD3 entre la Place et la rue de la Petite Côte. Les poteaux supports en béton seront remplacés par des poteaux métalliques sur lesquels nous remplacerons les luminaires actuels par des luminaires de même type que ceux qui ont déjà été installés et moins énergivores, ce qui contribue en partie aux efforts faits par notre Commune pour la réduction de consommation d'énergie.

Le montant total des travaux s'élève à 86 684€, financés en partie par le SEDI pour un montant de 38978€. La part restante pour la Commune concernant l'enfouissement des câbles ERDF et Eclairage Public s'élève à 25336€. La part concernant France Télécom est entièrement à la charge de la Commune (14 786€). Le remplacement des luminaires s'élève à 7382€.

Afin de pouvoir réaliser des tranchées transversales sur la voirie, la circulation sera coupée le long du parc, entre la place D. ZENATTI et l'arrêt de bus « Mairie » et sera détournée par la rue des Clos et la rue Castiglion Fibocchi.

Ces travaux auront lieu pendant les vacances scolaires, du 20 au 31 octobre prochain, afin de minimiser la gêne occasionnée lors de vos déplacements.

Nous vous recommandons par ailleurs la plus grande prudence sur cette déviation, du fait de la largeur et de la visibilité réduite sur cette portion de voirie.



ETAT CIVIL DÉCÈS

BUSSIERE Hervé décédé le 5 Septembre 2014 à LYON 07 (69)

LEMOINE Vve PERROT Françoise le 21 Septembre 2014 à VEUREY VOROIZE (38)

INFOS PRATIQUES OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

Notre commune, en bordure des massifs boisés du Vercors a été classée à risques, dans le cadre de la prévention des incendies de forêts. Pourquoi est-il important de débroussailler ?

Pour vous protéger ainsi que vos biens : En effet, l'intensité du feu diminue lorsqu'il arrive dans une zone débroussaillée, il sera donc maîtrisé plus facilement et les services de secours pourront intervenir plus rapidement et avec un maximum de sécurité. Si toutefois le feu venait à passer, passant plus vite, les dégâts occasionnés seront moins importants.

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont donc obligatoires dans les zones situées à moins de 200 m de bois ou forêts. A noter; lorsque les terrains concernés sont classés en zone urbaine, le débroussaillage doit se faire sur l'ensemble de la parcelle, quelle que soit sa superficie, même dépourvue de construction.

Pour les parcelles bâties en limite de zone naturelle, dans un rayon de 10m autour des constructions:

- Coupe à ras du sol des buissons, arbrisseaux et herbes, enlèvement des bois morts, dépérissants et branches mortes
- Élagage jusqu'à 2 m de hauteur, mais seulement les espèces forestières. Les essences ornementales sont exemptées de cette taille. Cependant, il est recommandé de les isoler de 2 m minimum de tout contact avec les autres arbres pour garantir la discontinuité

- Élimination des rémanents
- Mise à distance du feuillage des arbres à 2 m minimum de tout élément de la construction
- Enlèvement des branches surplombant le toit de l'habitation

Et dans un rayon de 50m: Débroussaillage uniquement des arbrisseaux et des buissons sauvages et élagage des arbres non ornementaux, jusqu'à 2 m de hauteur minimum.

En bordure des voies d'accès privées aux constructions:

- Pratiquer le débroussaillage sur une profondeur de 3 m de part et d'autre de la voirie.
 - Des arbres peuvent être laissés en place mais un volume libre de tout obstacle sur 3,50 m de hauteur minimum doit être réalisé pour garantir le passage des engins de secours.
- Concernant les haies, à moins de 5 mètres des murs de la construction, une haie ne devra pas être composée de végétaux fortement ou très fortement sensibles au feu, ni de végétaux morts ou dépérissants.

L'utilisation de canisses constituées de matériaux fortement inflammables attenant à des essences d'arbres et arbustes sensibles au feu est fortement déconseillée.

Vous pouvez télécharger le guide du débroussaillage sur isere.gouv.fr : <http://www.isere.gouv.fr/content/download/18642/119546/file/GUIDE%20debroussaillage%20HD.pdf>

Une information aura lieu en mairie, samedi 25 octobre à 9h30 ou un agent de l'ONF expliquera la réglementation et les bonnes pratiques. Elle sera suivie d'une visite in situ d'une ou plusieurs zones à débroussailler. Sont invités tous les propriétaires de parcelles bâties ou non, situées à proximité de friches ou de la forêt.

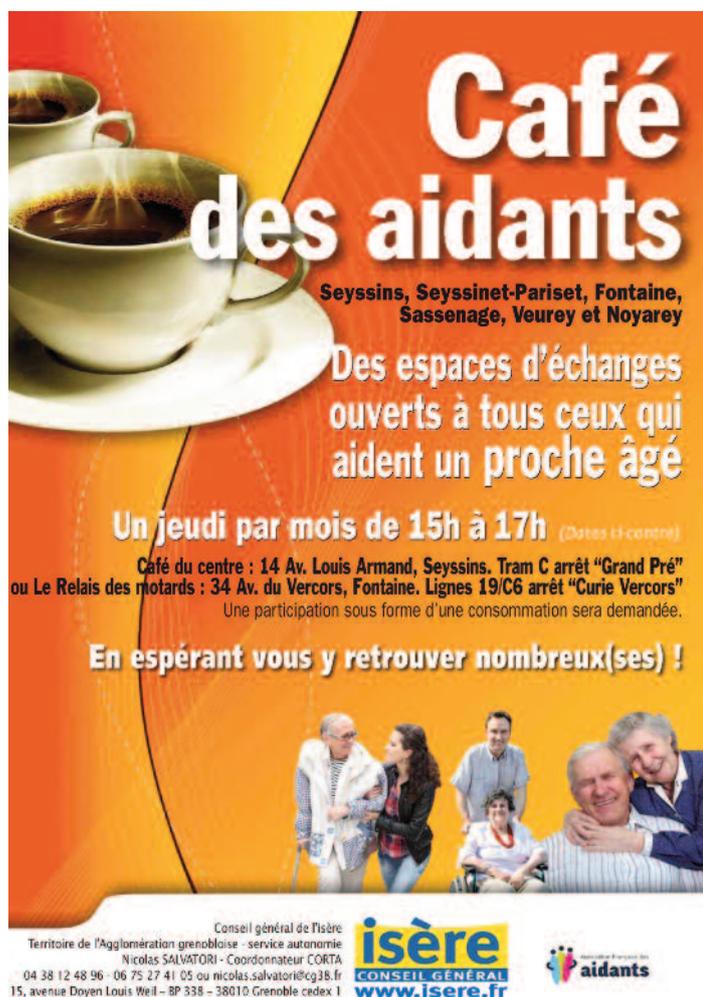
COMITÉ D'ANIMATION

Le comité d'animation se félicite de la manifestation du 06/09 dernier. Le temps était au RDV, les associations et les Veurois aussi. Nous avons tous pu profiter d'un merveilleux feu d'artifices, ainsi qu'une soirée dansante (avec plancher pour les danseurs !!)

Je vous rappelle que nous tenons notre AG le 07/11 à la salle des fêtes. Alors si vous souhaitez vous investir pour notre village dans la bonne humeur, n'hésitez pas à nous rejoindre.

La prochaine soirée se tiendra à la salle des fêtes le samedi 15/11 avec repas dauphinois servi et soirée dansante.

CCAS CAFÉ



Café des aidants

Seyssins, Seyssinet-Pariset, Fontaine, Sassenage, Veurey et Noyarey

Des espaces d'échanges ouverts à tous ceux qui aident un proche âgé

Un jeudi par mois de 15h à 17h (Dates et centre)

Café du centre : 14 Av. Louis Armand, Seyssins. Tram C arrêt "Grand Pré"
 ou Le Relais des motards : 34 Av. du Vercors, Fontaine. Lignes 19/C6 arrêt "Curie Vercors"
 Une participation sous forme d'une consommation sera demandée.

En espérant vous y retrouver nombreux(ses) !

Conseil général de l'Isère
 Territoire de l'Agglomération grenobloise - service autonomie
 Nicolas SALVATORI - Coordonnateur CORTA
 04 38 12 48 96 - 06 75 27 41 05 ou nicolas.salvatori@cg38.fr
 15, avenue Doyen Louis Weil - BP 338 - 38010 Grenoble cedex 1

isère
 CONSEIL GÉNÉRAL
 www.isere.fr

aidants



Un dispositif de soutien aux aidants familiaux

La perte, le manque d'autonomie que subissent des enfants, des parents, des conjoint(e)s bouleversent, sidèrent les familles prises au dépourvu, ne sachant comment se comporter, s'épuisant dans cette responsabilité quotidienne. Comprendre, parler, échanger... avec d'autres vivant la même situation, avec des professionnels spécialisés, c'est tout le sens des actions collectives que le Conseil général vous propose sur toute la grande agglomération grenobloise ainsi que dans tous les territoires du Département.

Ce café est dédié aux personnes (parents, frères et sœurs, proches) qui accompagnent une personne âgée. Il sera un temps d'échange entre aidants mais aussi un lieu où des intervenants viendront apporter des informations utiles aux participants.

Je vous invite à participer à ces actions qui, pour les "aidants familiaux" que vous êtes, sont aussi des moments de répit.

Cordialement,
 Gisèle Perez
 Vice-présidente du Conseil général de l'Isère en charge de la solidarité avec les personnes âgées et les personnes handicapées

CALENDRIER DES DATES

- **Jeudi 9 octobre 2014 :** Prendre soin de soi - Café du centre
- **Jeudi 13 novembre 2014 :** La famille et le couple face à la dépendance - Le relais des motards
- **Jeudi 11 décembre 2014 :** Les aides financières - Café du centre
- **Jeudi 8 janvier 2015 :** Le quotidien d'un aidant - Le Relais des motards
- **Jeudi 12 février 2015 :** Le centre mémoire de l'hôpital - Café du centre
- **Jeudi 12 mars 2015 :** **Thème libre** - Le Relais des motards
- **Jeudi 9 avril 2015 :** **Thème libre** - Café du centre
- **Jeudi 7 mai 2015 :** La fin de vie - Le Relais des motards
- **Jeudi 11 juin 2015 :** Les relations aidants/professionnels - Café du centre

Ateliers

"Prendre du temps pour soi" avec une esthéticienne, pour hommes et femmes - à l'espace familles du CCAS de Sassenage, 1 av. de Valence, les 1^{er} octobre ; 4 novembre et 2 décembre 2014 de 14h à 16h30.

"Savoir gérer le stress - techniques de relaxation" avec une sophrologue à l'Arche, 79 Av. de la République à Seyssinet-Pariset les 3 février ; 3 mars et 7 avril 2015 de 14h à 16h30.

Crédit : C. B. 2014 - © P. P. - F. P. P.

FORMATION DÉFIBRILLATEUR

Une formation "gestes de premiers secours" est organisée pour les membres des associations Veuroises

le samedi 11 octobre de 9h à 10h30

au deuxième étage à l'espace Michel Brunel.

Merci aux associations intéressées de se faire inscrire en mairie (attention places limitées : 12 personnes maxi).





COMITE DE JUMELAGE



Le Comite de Jumelage de Veurey Voroize organise une petite escapade à Turin, samedi 25 octobre 2014.

Durant cette journée libre à TURIN, vous pourrez profiter : du marché typique, des sites historiques et culturels, tels que :

le musée Egyptien, le musée du cinéma dans la tour ANTONELLIANA, la montée en funiculaire à la basilique SUPERGA ... Notre car sera garé dans le centre historique de la ville, près du marché.

Au retour, un arrêt est prévu à SUSA.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS 18 OCTOBRE 2014

Départ parking des écoles à 6 H. Départ de TURIN 16 H 30. Adultes (Veurois) 27 € / enfant 20 € / Adultes extérieurs 32 €. Trajet A/R INCLUS



INSCRIPTION à retourner en Mairie ou dans la boîte aux lettres d'Anne LOUBIER au 4, La Place, avec chèque à l'ordre du COMITE DE JUMELAGE de VEUREY.

Contact : A. LOUBIER tél. : 06 70 77 12 61.

Ou Ch. LE HO tél. : 04 76 53 93 76.

ECOLE DE MUSIQUE



Comme d'habitude, un article de rentrée pour vous donner les dernières actualités de la Société Musicale de Veurey. Tout d'abord, présentation de l'équipe avec des nouveaux membres, l'arrivée dans l'équipe de Cécile SWALES, Sophie

LEBARD et Emmanuel BERCIER comme trésorière adjointe et trésorier et la nomination d'Andréa BRAMBILLA au poste de Président.

Merci encore à Nicolle PETIT et Nathalie GOIX pour leur engagement au cours des dernières années, clé de l'animation et de la pérennité de l'école.

La rentrée de nos élèves s'est faite la semaine du 15 septembre, dans la continuité des années précédentes, une légère baisse des effectifs est à déplorer, mais les nouveaux horaires de scolarité imposent des arbitrages pour les familles. Nous avons également été dans l'obligation de faire des hausses plus importantes que les autres années sur les prix des cours, ceci afin de garantir l'équilibre moyen terme des finances, en préservant l'essentiel, le tarif des jeunes jusqu'à 21 ans.

Sur le plan de l'animation locale, les prochaines manifestations à inscrire en dur dans vos agendas :

le vendredi 21 Novembre en début de soirée, Beaujolais nouveau en Musique,, assiette à grignoter dans la bonne humeur, pour démarrer le week-end dans la convivialité.

le samedi 7 Février Soirée repas dansant avec les Carltons, un classique bien sûr, la recette tant de fois éprouvée, Musique, Danse, Repas et bonne humeur. Certains réservent leur place d'une année sur l'autre ! De plus une soirée clé pour le financement de nos activités.

Et quelque part en Janvier ou Février, toujours pour divertir et réchauffer un dimanche soir au creux de l'hiver, un spectacle des écoles de Musique de Veurey et Fontaine sur le thème Barbara et Brel avec participation d'élèves des cours de Saxophone, Hautbois, Clarinette et la chorale.



ARTISTES VEUROIS : APPEL À CANDIDATURE

Vous créez... et vous habitez la commune ?

Faites découvrir vos créations lors de l'**exposition annuelle** dédiée aux talents locaux qui se tiendra les **22 et 23 novembre 2014** à la salle des fêtes.

Pour participer et exposer votre talent au grand jour, nous vous invitons à la réunion d'information **jeudi 15 octobre à 20 h 30**, sous-sol salle des fêtes (entrée côté école maternelle).

Merci d'apporter quelques photos de vos réalisations imprimées ou sur clé USB.

Cette exposition réalisée par Culture et Loisirs vous offre l'opportunité de faire découvrir vos œuvres et les vendre si vous le souhaitez.

Peu importe le nombre de créations, vous êtes les bienvenus ! Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter à cultureloisirsveurey@gmail.com ou au 06.03.40.70.47

FOOT INSCRIPTIONS AU CLUB

Le Football club de Veurey a rouvert ses portes depuis début septembre mais il recherche encore des joueurs pour constituer une équipe U15 et compléter les autres équipes.

N'hésitez pas à venir vous renseigner auprès du club au 06 13 09 03 14.

Des séances d'essais seront proposées aux jeunes avant les inscriptions définitives.



LA FERME LESPINASSE

Les ateliers sur les vertus des plantes

animés par Brigitte auront lieu cette année le dernier dimanche de chaque mois, de septembre 2014 à juillet 2015, de 10h à 17h, à la ferme Lespinasse, dans la salle ou sur le terrain.

Chaque participant apporte quelque chose à partager pour le repas de midi, boisson, plat ou dessert.

Au cours de la formation, nous aborderons les plantes au fil des saisons :

par leur étude qui pourra être botanique, médicinale, pratique, intuitive ou énergétique,

par leur transformation qui pourra être en élixir floral, en teinture mère, en huile de macération, en baume, en macérat de bourgeons, en infusion, en décoction, en cataplasme, en huile essentielle et en eau florale. Mais aussi en utilisation culinaire, décorative, utilitaire ou tinctoriale.

Vous pouvez vous inscrire à un atelier particulier ou suivre l'ensemble de la formation.

Le thème de chaque atelier sera précisé en début de chaque mois (sur le site internet ou par tel.)

Mardi 7 octobre à 20h30 : Conférence « Comprendre la maladie »

par le Docteur Philippe Dransart, médecin homéopathe, auteur de plusieurs ouvrages. Participation libre.

Dimanche 19 octobre de 10h à 17h : Porte ouverte de la ferme Lespinasse « du blé au pain »

repas sur réservation, visite des jardins, animations diverses, conférence, film. Entrée libre.

Mardi 21 octobre à 20h30 : Soirée contes "Contes et légendes du Burkina Faso"

par François MOÏSE, conteur, Participation libre.



LES PETITS MALINS

**Séjour
Automne 2014**

**A la découverte du Puy de Dôme
Du 22 au 24 octobre 2014
7 à 11 ans**

25 places

Partons en exploration !

3 jours à la découverte du Puy de Dôme nous attendent, un séjour au cœur d'un univers fascinant...

Au programme :

L'aventure Michelin, où l'on y découvre l'histoire de cette entreprise, mais aussi ses innovations futures à l'aide de vidéos, animations et objets insolites !

Vulcania : Le parc d'attraction au cœur des volcans d'Auvergne. Mêlant sensations et découvertes, nous irons à la rencontre de la Terre, des volcans et de la force de la nature.

Le volcan de Lemptéguy, une visite guidée à ciel ouvert au cœur de cet impressionnant volcan, entremêlée par des jeux, des films et une attraction « explosive » !

PERMANENCES D'INSCRIPTION :

1 et 2 octobre : Veurois, Nucérétois, travaillant à Veurey ou Noyarey, catégorisés ayant une fréquentation aux Petits Malins > 30 jours 14H - 18H

6 octobre : Extérieurs 14H - 18H

TARIFS

Veurois, Nucérétois Travaillant à Veurey		Extérieurs	
QF + 457 =	125€	QF + 666 =	133€
458 + QF + 686 =	143€	687 + QF + 915 =	243€
687 + QF + 914 =	159€	916 + QF + 1499 =	253€
915 + QF + 1219 =	170€	QF + 1500 =	143€
1220 + QF + 1499 =	185€		
QF + 1500 =	223€		

VENDREDI 31 OCTOBRE

**SOIREE EN FAMILLE
SOUPE AU POTIRON!
REPAS ANIME
SUR LE THEME D'HALLOWEEN.**

17h30-19h
Chasse aux bonbons dans le village
Venez déguisés!

ENTREE 5 EUROS

Réservation obligatoire

19h30 - 22h
Salle des fêtes

Menu
Soupe au Potiron
Gratin Dauphinois
Charcuterie
Fromage blanc
Gâteau de bonbons

*Déguisement conseillé!
Venez Nombreux!*

ASSOCIATION LES PETITS MALINS 1 rue des clos - 38113 VEUREY-VOROIZE
Tel / Fax. 04 76 53 83 62 / contact@lespetitsmalins.fr / www.lespetitsmalins.fr
Récépissé de déclaration DDCS n° 038 0294-CL000114 N°SIRET : 381 697 432 000 23 Code APE/NAF 9499 Z

ASSOCIATION LES PETITS MALINS 1 rue des clos - 38113 VEUREY-VOROIZE
Tel / Fax. 04 76 53 83 62 / contact@lespetitsmalins.fr / www.lespetitsmalins.fr
Récépissé de déclaration DDCS n° 038 0294-CL000114 N°SIRET : 381 697 432 000 23 Code APE/NAF 9499 Z

BIBLIOTHEQUE L'HEURE DU CONTE

**Le mercredi de 16h30 à 17h15,
c'est L'Heure du Conte
à la médiathèque**

pour tous : petits et grands, enfants et adultes
sans inscription : vous venez et repartez quand vous voulez



CLV

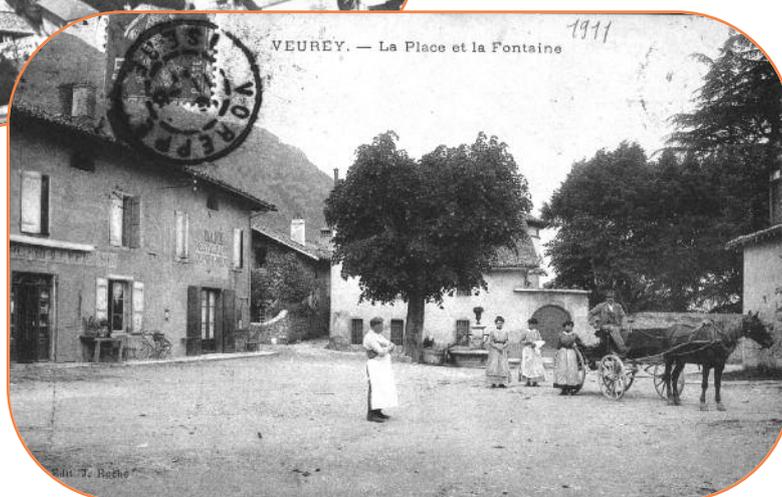
**Culture & Loisirs a le plaisir de vous
annoncer son après-midi country dance
animé par Nadia et Thierry**

Le dimanche 19 octobre 2014 à partir de 14h, à la salle des fêtes de Veurey.

Bonne ambiance et convivialité au programme
Entrée : 5 euros l'après-midi. Nous vous attendons nombreux.



VEUREY D'HIER



INFORMATIONS UTILES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél. 04.76.85.16.80

- > Lundi 15h-17h
- > Mardi 8h-12h / 13h-17h
- > Mercredi et Vendredi 13h-17h
- > Jeudi 8h-12h/13h-18h
- > Samedi 8h-12h

NUMÉROS D'URGENCE/SANTÉ

Cabinet médical :

• **Médecins généralistes** : Dr. PARMENTIER Christophe et Dr. PAUTHIER Laurent : 04.76.53.95.29

• **Kinésithérapie** : Marie José MICHAL
04.76.53.94.26

• **Podologue** : Pierre-Olivier FORTOUL :
04.76.43.88.09

• Infirmières :

- Pascale FAURE : 04.76.53.81.26 /
06.80.72.99.30

- Bénédicte ZUANON : 06.01.45.69.54
- Laurence LAVERRIERE : 06.14.01.45.80

• **Psychologue** : Cécile RONDAN :
06.45.81.74.72

• **Cabinet de soins infirmiers à domicile** :
04.76.26.09.65

Pour les urgences : 15

Gendarmerie de Sassenage :
04.76.27.42.17

Police et gendarmerie : 17

Pompiers – centre de secours :
18 ou 112 depuis un téléphone portable

SAMU : 15 ou 112 depuis un téléphone portable

Urgences 114 : 114 par fax ou sms, pour les personnes ayant du mal à entendre ou parler

Centre anti poison : Tél. : 04 72 11 69 11

Pharmacies et dentistes de garde :
Tél. : 3915 (numéro surtaxé)

AGENDA

Dimanche 19 octobre à 14h
Culture & Loisirs après-midi
Country à la salle des fêtes

Samedi 25 octobre à 9h30
en mairie Information et réglementation sur Obligation Légale Débroussaillage données par un agent de l'ONF.

Samedi 25 octobre
Comité de jumelage
Journée à Turin.

Vendredi 07 novembre à 20h30
Comité d'Animation assemblée générale à la salle des fêtes

Samedi 15 novembre
Comité d'Animation soirée Dauphinoise (repas dansant).

Lundi 17 novembre 17h-20h
Don du sang
à la salle des fêtes.